

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 10 septembre 2024

Nombre de membres			
CCAS	En exercice	Présents	Votants
15	15	8	8

Date de convocation
04 septembre 2024

Objet de la délibération
Repas de Noël 2024 des personnes âgées

N° de délibération
012 - 2024

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Catherine CLIMENT, Myriam SEVENERY, Françoise LLINARES, Marie-Line VIGNE, Vincente OBIOL, André AGNIEL.

Absent(s) : Brigitte GAYAUD, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE, Sarah AÏT IDIR, Christine LE ROY DE PRESALE, Annie COGNON, Claude CADENAT.

* * *

Rapporteur : Delphine POIRIER, vice-présidente

Le Centre Communal d'Action Sociale de Jonquières St Vincent offre chaque fin d'année aux personnes âgées de 70 ans et plus (ou aux couples dont l'un des conjoints a atteint cet âge) domiciliées sur la commune la possibilité de choix entre un repas de fin d'année ou un colis de Noël.

Il convient donc de prévoir l'organisation de ces festivités et notamment du repas de fin d'année.

Plusieurs devis ont été sollicités auprès de différents traiteurs, à savoir la Petite cuisine de Bellegarde, traiteur Dubois de Manduel, Gus de Beaucaire, et le Paradis d'Aramon. Il a été proposé aux candidats de proposer un menu à 30€ TTC par personne.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu le budget du CCAS 2024,
Considérant les propositions reçues par les prestataires consultés,
Où l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

1. De fixer la date de cette festivité au samedi 14 décembre 2024 à midi.
2. De retenir l'offre de la Société LA PETITE DE CUISINE à Bellegarde, à hauteur de 30€ T.T.C par personne.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront pris à l'article 6234 du budget du C.C.A.S.

La secrétaire de séance,
Myriam SEVENERY

Le Président,
Jean-Marie FOURNIER

